

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'Association familiale de Prilly – Jouxens-Mézery du 13 mai 2020

Introduction :

Vu l'épidémie de Covid-19, l'assemblée générale s'est tenue sans la présence des membres, qui ont reçu un bulletin de vote numéroté (voir modèle en annexe) pour se prononcer sur les 4 points statutaires mis à l'ordre du jour.

Ordre du jour :

Vu la situation exceptionnelle, seuls les points statutaires ont été mis à l'ordre du jour de l'assemblée à savoir :

- 1) Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 mai 2019
- 2) Rapport du président
- 3) Rapport sur les comptes 2019
- 4) Rapport des vérificateurs des comptes
- 5) Adoption par correspondance des comptes 2019 et des rapports précités
- 6) Election de Nicole Spring au poste de présidente
- 7) Election de Christelle Gianelli comme suppléante à la Commission de gestion

Les trois rapports précités ainsi que ceux des cheffes de service, le détail des comptes 2019 et la présentation de Madame Nicole Spring ont été mis en ligne sur le site web de l'Association ; de plus les rapports sous chiffres 2 et 3 ci-dessus ainsi que la présentation de Madame Nicole Spring ont été envoyés aux membres avec l'invitation à l'assemblée, permettant à ces derniers de se prononcer en toute connaissance de cause sur les objets soumis au vote. L'intégralité de ces documents sont joints à ce procès-verbal.

Dépouillement et résultat des votes :

David Stauffer et Anne Meier ont procédé le 13 mai 2020 au dépouillement des bulletins de vote et à l'établissement des résultats des votes ; ils en attestent la bonne tenue et l'exactitude sur le tableau annexé qui fait intégralement partie de ce procès-verbal.

Voici le détail des résultats :

- | | | |
|--|----------------|--------------|
| ➤ J'adopte le procès-verbal de l'AG du 15 mai 2019 | OUI 109 | NON 1 |
| ➤ J'accepte en bloc les 3 rapports ainsi que les comptes 2019 et en donne décharge au comité | OUI 109 | NON 1 |
| ➤ J'accepte l'élection de Nicole Spring au poste de présidente | OUI 109 | NON 1 |
| ➤ J'accepte l'élection de Christelle Gianelli comme suppléante à la commission de gestion | OUI 109 | NON 1 |

Comme il ressort du tableau annexé, tous les objets ont été acceptés à une très large majorité.

Modifications au sein du Comité :

Arrivé au terme de son premier mandat de président de 2 ans, Monsieur David Stauffer n'en a pas sollicité un second ; l'Association le remercie de son engagement ; il sera fêté comme il se doit lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Madame Nicole Spring a été élue pour un premier mandat de 2 ans, renouvelable une fois ; l'Association forme ses vœux les meilleurs pour une présidence pleine de réussite et de satisfaction ; elle sera également fêtée dignement le moment venu.

Madame Nicole Spring disposera auprès des établissements financiers des mêmes droits de disposition que son prédécesseur.

Nouvelle composition du Comité :

- a) Membres élus (avec signature collective à deux) :
- Nicole Spring, présidente nouvellement élue pour 2 ans
 - Gérard Bühlmann, trésorier avec mandat de 2 ans se terminant en 2021
 - Anne Meier, secrétaire avec mandat de 2 ans se terminant en 2021
- b) Membres de droit
- Anne Bourquin-Büchi, Municipale, représentant la Commune de Prilly
 - Serge Roy, Syndic, représentant la Commune de Jouxens-Mézery
 - les cheffes de service par ordre alphabétique :
 - Andreae Pascale pour la Rythmique
 - Cevey Lê pour le Yoga et Qi gong
 - Demont Marie-José pour le Bénévolat
 - Gerber Claude pour le Vestiaire
 - Helm Carole pour la Ludothèque
 - Nicolet Jacklyn pour la Gym-danse
 - Renault-Volet Isabelle pour le jardin d'enfants Amadou

Commission de gestion :

Madame Sylvie Krattinger, rapportrice, sort avec remerciements pour son rapport et le contrôle pointu des comptes par correspondance ; Madame Annette Jacquin, membre, devient rapportrice ; Monsieur Yves Nicolet, suppléant, devient membre et Madame Christelle Gianelli, nouvellement élue, rejoint la commission comme suppléante.

Adoption du procès-verbal :

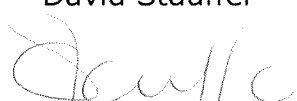
Les membres de la Direction, à savoir David Stauffer, Nicole Spring et Gérard Bühlmann ont validé le présent procès-verbal par courriels. Il sera formellement soumis à l'assemblée générale 2021 pour approbation.

Prilly, le 13 mai 2020

Au nom du comité,

Anne Meier

Secrétaire

David Stauffer

Président

Résultat du dépouillement

Bulletins envoyés aux membres : 809

Bulletins rentrés :		
a) par courrier :	44	
b) par courriel :	37	
c) dans la boîte aux lettres :	29	
total	110	
Participation		13.6%

Bulletins nuls (not. sans numéro et doublons)	0
Bulletins valables	110
Majorité absolue	55


Bulletins "compacts" (= avec 4 OUI)	107
Bulletins "divers" (avec diverses réponses)	3
bulletins valables comme ci-dessus	110

Détail des votes	bulletins "compacts"	bulletins "divers" (1 = OUI ; - = NON ou sans réponse)			total de oui	pourcentage
		222	529	763		
1) adoption du PV de l'AG du 15.5.2019	107	1	1	-	109	99.1%
2) acceptation rapports et comptes 2019 et décharge au comité	107	1	-	1	109	99.1%
3) acceptation élection Nicole Spring à la présidence	107	-	1	1	109	99.1%
4) acceptation élection Christelle Gianelli à la COGES	107	-	1	1	109	99.1%

Les soussignés attestent du bon déroulement du dépouillement et du résultat des votes

David Stauffer, président

Anne Meier, secrétaire


Prilly, le 13 mai 2020

